

sonnalité repsective. Le contact personnel vaut des millions de mots et de dollars payés à un organisme de publicité. L'enseignement est, bien entendu, à la racine du problème et de la solution. Trop de systèmes scolaires négligent les diverses contributions ethniques aux progrès et à l'histoire de notre pays. L'histoire locale et régionale est presque entièrement laissée de côté. Les cours de littérature ne concernent que les auteurs anglophones. Le gouvernement devrait apporter une aide immédiate aux programmes d'enseignement provinciaux pour permettre qu'un certain nombre de cours soient donnés non seulement dans les deux langues officielles mais aussi dans les autres langues.

Le système scolaire devrait permettre de promouvoir, plutôt que de le décourager, l'emploi de langues non officielles au Canada. En apportant une aide financière au pro rata du nombre d'élèves, le gouvernement fédéral investirait dans l'avenir de notre pays. Il faut également apporter une aide aux programmes concernant les bibliothèques scolaires, à la formation des enseignants, aux échanges de renseignements entre provinces. Grâce à la coopération des provinces, des subventions d'encouragement devraient être accordées aux écoles qui envisagent de mettre en œuvre des programmes multiculturels intéressants. Le gouvernement devrait fournir des fonds afin d'élaborer des cours d'histoire et d'études sociales en vue d'assurer un plus grand équilibre et d'ouvrir de plus vastes horizons. Le gouvernement devrait intervenir pour s'assurer que bien des langues sont enseignées, en particulier dans les premières années d'enseignement. Elles devraient être enseignées dans un contexte culturel, et non dans le vide comme si elles étaient étrangères à l'expérience canadienne. Le préopinant a mentionné le fait que l'enseignement relève sans doute, des provinces, mais je signalerais que le coût de l'enseignement au Canada était en 1971 de quelque 7.4 milliards de dollars et que la contribution fédérale était de 21.3 p. 100. Pour 1972-1973, les estimations sont de 8.8 milliards de dollars. Seulement l'amorce du programme que j'ai mentionné engloutirait le budget de 10 millions de dollars d'un seul coup.

L'une des démarches les plus importantes que doit entreprendre le gouvernement consiste à accroître l'appui et les fonds qu'il accorde aux centres multiculturels de tout le Canada. Ce n'est qu'en favorisant la compréhension et l'étude de l'histoire aux échelons local et régional que l'on développera la compréhension de la collectivité et une plus grande unité nationale. Je dois dire combien beaucoup de mes commettants apprécient la subvention qui a été octroyée à leur centre multiculturel de Stony Plain pour des études de perfectionnement, de même que la coordination apparente des agents de Perspectives-Jeunesse. Mais il en faudra encore beaucoup plus et j'espère qu'on en accordera davantage à ce projet en particulier et à d'autres initiatives du même genre.

Je pense monsieur l'Orateur, qu'il faille agir avec circonspection dans ce domaine. Nous ne voulons pas que des façons de faire insensibles et des méprises donnent lieu au genre de désunion et de ressentiment que ce gouvernement a parfois réussi à provoquer par le passé. Nous ne sommes pas là pour diviser mais pour unir; ce dont le gouvernement devrait se rappeler également, c'est que le Parlement existe pour servir le peuple et qu'il n'est pas une fin en soi. Si on laisse le programme multiculturel s'embourber dans la bureaucratie et l'inefficacité du fonctionnarisme, cela fera plus de mal que de bien.

En conclusion, monsieur l'Orateur, je suis fier d'être associé aux politiques destinées à développer notre patri-

Multiculturalisme

moine et à la motion que le député d'Athabasca a présentée aujourd'hui. Je suis fier de la riche variété de ce patrimoine que l'on peut voir même à la Chambre. Ne laissons pas échapper cet élément précieux et développons-le avec tout le soin et l'attention nécessaires; non pas pour servir les fins d'une propagande partisane ou enrichir les sociologues et le monde de la publicité, mais pour aider à construire un Canada meilleur et plus fort dans lequel les diverses sources sont canalisés vers un avenir commun et assuré.

[Français]

M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, j'ai été frappé par la motion de l'honorable député d'Athabasca (M. Yewchuk). Immédiatement, monsieur le président, je dois reconnaître que j'ai été fort déçu par cette motion, dans laquelle l'honorable député dit qu'il déplore le manque d'empressement, de conviction avec lequel le gouvernement reconnaît cette réalité. Du moins, c'est la traduction française qu'on peut lire dans le *Feuilleton* d'aujourd'hui.

Monsieur le président, un sujet aussi important que celui du multiculturalisme au Canada devrait en fait transcender toute politique partisane, et nous devons admettre que la motion de l'honorable député est tout à fait regrettable. Je ne veux pas évidemment faire moi-même des considérations d'ordre politique; je ne fais que regretter les termes dans lesquels il a présenté sa motion. Il accuse le gouvernement, et particulièrement le gouvernement actuel, de «tokenism», en ce qui concerne la politique multiculturelle.

Monsieur le président, est-ce du «tokenism» pour les ministériels que d'avoir été les premiers à reconnaître que le Canada était multiculturel? L'honorable député sait très bien que nous sommes partis de très loin, à savoir d'un concept de bilinguisme et de biculturalisme, pour finir par reconnaître la réalité canadienne, qui est celle du bilinguisme, à cause de raisons historiques, mais qui, pour des motifs de paix sociale, nous incite à reconnaître que le multiculturalisme existe au Canada.

C'est un pas de géant qui a été franchi par le gouvernement actuel. Et que l'honorable député ne vienne pas nous dire le contraire. Au fait, ce geste a été historique lorsque le 8 octobre 1971, nous annonçons qu'à l'avenir nous préférons avoir au Canada une politique multiculturelle qui s'exprimerait dans le cadre du bilinguisme officiel.

L'honorable député sait très bien—et s'il ne le sait pas, je le lui dirai,—que j'ai toujours défendu, bien avant d'ailleurs qu'elle devienne officielle, la politique relative au multiculturalisme.

Je garderai quelques-uns de mes arguments pour le débat sur la résolution sur le bilinguisme dont la Chambre sera bientôt saisie, mais, dès maintenant, je veux dire une chose tant en français qu'en anglais; c'est que je suis extrêmement fier d'être Canadien français. Mais le jour où j'ai réellement découvert que j'étais fier d'être Canadien français, j'ai réalisé une chose importante pour moi: c'est que d'autres doivent être également fiers de ce qu'ils sont, et de leurs origines. Qu'on soit Canadien d'origine ukrainienne, italienne, britannique, irlandaise, écossaise ou galloise, on a toujours le devoir d'être fier de ses origines.

Et c'est dans cette optique que je trouve la politique multiculturelle excellente. Au fait, elle reconnaît à chacun le droit à la fierté de ses origines. Et, pour des raisons historiques sur lesquelles nous pourrions revenir la semaine prochaine, à l'occasion du débat sur le bilin-